

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Après une rupture d'union : quelles modifications des trajectoires professionnelles ?

Elisabeth ALGAVA

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Carole BONNET, Anne SOLAZ

INED : Institut National d'Études Démographiques

1. Introduction et revue de la littérature

Cet article étudie les conséquences des ruptures d'union (divorce, séparation) sur l'activité professionnelle. En France, les divorces sont devenus de plus en plus fréquents. L'indice conjoncturel des divorces pour 100 mariages est de 38 dans les années 2000, alors qu'il était de 10 en 1975. À cela s'ajoutent les séparations d'unions non mariées, forme d'union de plus en plus fréquente.

Paradoxalement, malgré cette profonde modification des comportements démographiques, on recense très peu d'études en France sur les conséquences économiques des séparations. Par contre, dans la littérature internationale, en particulier américaine, de nombreux travaux traitent des conséquences économiques des séparations conjugales, et plus précisément de la variation du niveau de vie. Ainsi, Hoffman (1977), Duncan et Hoffman (1985), Burkhauser and al. (1991) et Smock (1993) sur données américaines, Poortman (2000) sur données hollandaises ou encore Jarvis et Jenkins (1999) sur données anglaises, mettent en évidence une dégradation du niveau de vie pour les femmes suite à la séparation. Pour les hommes, l'effet est plutôt inverse même si son ampleur varie selon les études (cf. la revue de littérature de Bourreau-Dubois et Jeandidier, 2005).

Dans le cas français, quelques résultats concernant la situation économique des familles monoparentales en France peuvent être rappelés ici, puisque celles-ci sont issues, pour les trois quarts d'entre elles, de la séparation d'un couple (Algava, 2003). En particulier, même si la situation de ces familles recouvre des disparités importantes, leur risque de pauvreté monétaire reste deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des ménages (Algava et alii, 2005). Cependant, toutes les personnes ayant connu une rupture ne sont pas parents de famille monoparentale : certains n'ont pas d'enfant au moment de la séparation, d'autres n'en ont pas la garde (les hommes la plupart du temps), enfin, certains se sont remis en couple. Les conséquences financières de la rupture n'ont pas l'objet d'études spécifiques en France. Les résultats obtenus à partir de l'enquête Histoire de Vie¹ suggèrent cependant des conséquences financières similaires à celles observées dans d'autres pays : les femmes associent plus souvent la rupture à une dégradation de leur situation économique (15%) que les hommes (10%), même si la situation économique des hommes leur semble plus souvent dégradée qu'en l'absence de séparation.

Plusieurs facteurs interviennent dans la variation du niveau de vie suite à la séparation : les transferts publics, qu'il s'agisse de prestations liées à la séparation (Allocation parent isolé, allocation de soutien familial) ou non (allocations logement, allocations familiales, RMI...), les transferts privés, comme le versement de pensions alimentaires mais aussi, et surtout, les

¹ Cette enquête, réalisée par l'Insee en 2003 auprès de 8403 individus, comportait des questions sur la trajectoire économique subjective (périodes jugées particulièrement bonnes ou difficiles d'un point de vue financier), mais également un calendrier des unions, ce qui permet de recouper les deux informations.

ressources liées à la modification de l'offre de travail. Or, les revenus d'activité constituent l'essentiel des ressources des ménages (83% pour les familles monoparentales et 92% pour les couples avec enfant). Ils restent également la principale protection contre le risque de pauvreté : le taux de pauvreté monétaire des personnes seules sans enfant varie ainsi de 3% pour les travailleurs à temps complet à 40% pour les chômeurs. Celui des familles monoparentales est respectivement de 3% et de 37% (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2006). Par ailleurs, les choix professionnels (arrêt, reprise ou maintien d'une activité) peuvent avoir des conséquences à plus long terme : des interruptions d'activité longues oblitérent la possibilité ultérieure de reprendre un emploi et réduisent également les droits à retraite.

La littérature (cf. tableau 1) met en évidence une hausse importante de l'offre de travail des femmes suite à la séparation. Ainsi, aux USA, Duncan et Hoffmann (1985) et Johnson et Skinner (1986) constatent une hausse de 15 à 20 points du taux d'activité des femmes connaissant une séparation entre 1969 et 1977. Bourreau-Dubois et Jeandidier (2005), sur données européennes, dressent le même constat d'une hausse de l'offre de travail des femmes, qui dans les deux tiers des cas, correspond à un accès à l'emploi. Plusieurs raisons peuvent être avancées : la nécessité d'une indépendance financière que seul un emploi permet, la disparition de la spécialisation au sein des couples qui existait avant la séparation.

Dans le cas français, les études montrent que les parents de famille monoparentale sont soumis à de plus fortes contraintes sur leur activité. De nombreux indicateurs le prouvent : participation accrue au marché du travail des mères, temps partiel moins fréquent ou plus souvent « subi », activité sensible au nombre d'enfants pour les hommes, cumul plus répandu des modes de garde. Mais peu d'études existent sur la dynamique de l'offre de travail autour de la séparation, seules quelques informations sont disponibles dans INSEE (1994). Elles indiquent que pour 31% des mères de famille monoparentale, le divorce ou le veuvage avait eu des conséquences sur l'activité : en particulier, 13% avaient repris un emploi. Les études existantes en France sur le lien entre dissolution du couple et activité professionnelle se sont plutôt intéressées à la causalité inverse comme par exemple l'effet du chômage sur le risque de dissolution des couples (Solaz 2000, Herpin 1990).

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ÉTUDES SUR LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU DIVORCE

Auteurs	Échantillon			Résultats								variation de revenu	
	Période	Taille	Enquête	t-5	t-2	t-1	t+1	t+2	t+3	t+5	du ménage	ajusté**	
Johnson et Skinner, (1986)	1969-77	329 familles	PSID	0,67	0,71	0,76	0,88	0,87	0,86				
Duncan et Hoffman, (1985)	1969-75	H : 250 F : 349	PSID			0,67	0,82		0,85	0,85	H : -7% F : -30%*	H : +13% F : -13%	
Smock (1993)	1979-88	H : 270 F : 349	NLSY								H : +7 F : -43%	H : +62% F : -21%	
Poortman (2000)	1984-95	H : 161 F : 198	Dutch Panel SEP								H : -31% F : -46%	H : +4% F : -31%	
Jarvis et Jenkins (1999)	1991-94	H : 135 F : 194	BHPS			H : 0,74 F : 0,59	H : 0,68 F : 0,51					H : +4% F : -23%	
Jean Didier et Bourreau-Dubois (2005)	1994-2001	1917 obs.	Panel Européen ECHP			F : 0,68	F : 0,71					H : +25% F : -12%	

*sans remise en couple

** en utilisant des échelles d'équivalence

L'objet de cet article est d'étudier la dynamique de l'offre de travail des individus qui connaissent une séparation en apportant des éléments de réponse aux questions suivantes. Tout d'abord, la trajectoire professionnelle est-elle modifiée quand on observe une séparation ? Si elle l'est, quels sont les changements observés ? Les inactives cherchent-elles un emploi suite à leur séparation ? Les actifs occupés connaissent-ils des sorties du marché du travail ? Observe-t-on des passages entre emploi stable et emploi précaire ou chômage ?

Il s'agit aussi d'étudier sous quelles formes et à quelles conditions se réalise l'éventuelle reprise d'activité. Peut-on mettre en évidence des freins à cette reprise, tels que la présence d'enfants par exemple ? L'offre de modes de garde des enfants constitue-t-elle une contrainte ? En effet, la garde étant souvent accordée à la mère, une offre de services adaptée prend alors toute son importance. Enfin, même si les changements de situation professionnelle sont plus rares pour les hommes, l'analyse sera menée pour les deux sexes. Les variables clefs sont la situation professionnelle, le type d'emploi, le sexe, l'âge, le diplôme, la durée de vie en couple, le nombre d'enfants et leur âge.

On présente dans une première partie de l'article des éléments de contexte sur les séparations en France. La deuxième partie est consacrée à l'étude des trajectoires professionnelles des individus ayant connu une rupture d'union. Pour cela, et afin de prendre en compte des modifications de trajectoire pouvant intervenir sans qu'il y ait de séparation, on construit une population de jumeaux, individus non séparés choisis pour leurs caractéristiques sociodémographiques identiques à celles des individus séparés. Enfin, la dernière partie de l'étude s'intéresse plus particulièrement aux parcours professionnels des femmes inactives avant la séparation. Notre étude s'appuie sur deux enquêtes (cf. encadré) : Jeunes et Carrières (INSEE 1997) et Étude de l'Histoire Familiale (INED-INSEE 1999).

Encadré - Les différentes enquêtes utilisées

L'étude de l'impact des ruptures sur la trajectoire professionnelle nécessite l'utilisation de panels ou d'enquêtes rétrospectives, comportant des informations sur les deux aspects. Les travaux sont menés principalement à l'aide de l'enquête Étude de l'histoire familiale (1999) et de l'enquête Jeunes et Carrières (1997).

- L'enquête Jeunes et Carrières (INSEE, 1997)

L'enquête Jeunes et Carrières, réalisée en 1997 par l'INSEE², porte sur un peu plus de 20 000 individus de 19 à 45 ans (environ 9000 ménages) issus du tiers sortant de l'enquête Emploi de 1997. Il s'agit d'une enquête rétrospective qui relate les itinéraires professionnels, familiaux et résidentiels des enquêtés grâce à des calendriers.

L'échantillon est composé de deux groupes :

- les « jeunes » qui ont moins de trente ans, nés entre 1968 et 1978 ou qui ont terminé les études depuis moins de sept ans, au nombre de 8 373.
- les « carrières » qui ont plus de trente ans, nés avant 1968, au nombre de 12 397.

Dans notre étude, nous avons sélectionné les individus appartenant au groupe « carrières » qui ont connu au moins une séparation. Dans le cas de plusieurs séparations, la première est prise en compte. Notre échantillon est composé de 1385 femmes et 900 hommes qui ont vécu en couple et se sont ensuite séparés au moins une fois.

² Elle est fruit d'une collaboration de plusieurs organismes (INSEE, INED, CEREP, CNRS, CEE, Ministère de l'éducation, Ministère de l'emploi, Délégation Interministérielle à l'insertion des Jeunes, Associations Générale des Institutions de Retraite de cadres, des Universités, Etc...).

- L'enquête « Étude de l'histoire familiale » (INED-INSEE, 1999)

L'enquête « Étude de l'histoire familiale » (EHF) a été réalisée par l'INSEE et l'INED en 1999. Elle est le prolongement de l'enquête « Famille » réalisée en complément de chaque recensement de la population depuis 1954. En 1999, 380 000 personnes de 18 ans et plus vivant en logement individuel ont répondu au questionnaire auto-administré en France métropolitaine : 145 000 hommes et 235 000 femmes. Cette enquête a été étendue également aux prisons et aux maisons de retraite. Le questionnaire porte essentiellement sur les parcours familiaux (enfants et unions), les trajectoires professionnelles, l'origine sociale, la transmission familiale des langues.

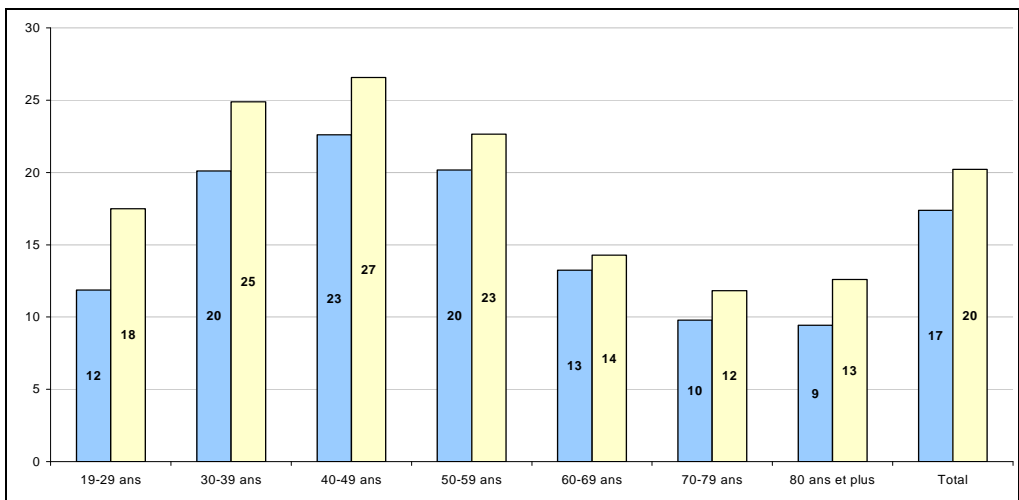
Les résultats présentés dans la première partie portent en majorité sur les personnes qui ont connu au moins une rupture, séparation ou veuvage, quelle que soit sa date. L'échantillon est alors de 64 300 femmes et 22 900 hommes.

2. Éléments de contexte sur les séparations en France

2.1 Un adulte sur cinq a connu au moins une séparation

Un adulte sur quatre de 18 ans et plus, soit 10,9 millions de personnes, a connu au moins une rupture de vie en couple (veuvage ou séparation) (Cassan, Mazuy et Clanché, 2001). Cela concerne un peu plus de 20% des hommes et un tiers des femmes. Cet écart entre hommes et femmes est cependant dans une très large mesure lié à la proportion beaucoup plus importante de femmes dont le premier conjoint est décédé. Il est bien moins important sur les seules séparations : 17% des hommes et 20% des femmes se sont séparés de leur ancien conjoint (cf. figure 1).

FIGURE 1 : FRÉQUENCE DES SÉPARATIONS SELON LE SEXE ET L'ÂGE



Source : Enquête Étude de l'histoire familiale, Insee-Ined, 1999

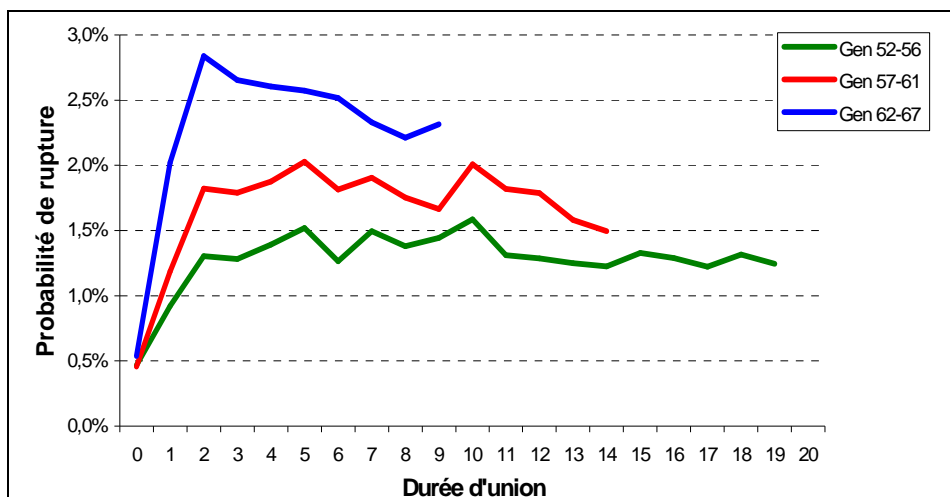
Champ : Ensemble des personnes de 18 ans et plus.

Les ruptures d'union libre prennent une importance croissante au sein de l'ensemble des séparations : 52% des femmes et 56% des hommes de moins de 60 ans qui se sont séparés de leur conjoint en 1998-99 n'étaient pas mariés. Leur prise en compte est donc importante. Par contre, rares sont les personnes qui ont connu plusieurs séparations : sur 100 personnes ayant

vécu au moins une séparation, 15 en ont vécu deux, 5 trois ou plus³. De ce fait, et pour simplifier l'analyse ultérieure, nous nous concentrons sur les premières ruptures d'union.

L'écart entre hommes et femmes est plus important pour les séparations aux âges jeunes, les femmes s'étant mises en couple plus tôt et avec des hommes en moyenne plus âgés qu'elles. Les personnes ayant entre 40 et 49 ans sont celles qui ont le plus fréquemment connu au moins une séparation : celles plus âgées appartiennent à des générations de plus grande stabilité des mariages. Cette différence entre générations est confirmée par l'estimation des probabilités de séparation selon la durée écoulée depuis la première mise en couple, et ce, pour trois générations : 1953-57, 1958-1962, 1963-67. La probabilité de se séparer est plus élevée pour les générations les plus récentes à durée d'union identique (cf. figure 2).

FIGURE 2 : PROBABILITÉ DE SÉPARATION (MODÈLE KAPLAN MEIER) SELON LA GÉNÉRATION DE NAISSANCE



Source : Enquête Étude de l'histoire familiale, Insee-Ined, 1999

Champ : Ensemble des personnes de 18 ans et plus vivant en couple

La probabilité de se séparer ne semble pas affectée par la durée de l'union. Les séparations surviennent de façon presque uniforme tout au long de la vie de couple, à l'exception des premières années. Par contre, elles interviennent dans leur grande majorité aux âges actifs : plus des trois quarts des personnes qui se sont séparées en 1998-99 avaient entre 25 et 54 ans (cf. tableau 2). De ce fait, et afin d'apprécier l'impact de ces ruptures d'union sur les trajectoires professionnelles, nous privilégierons par la suite les séparations ayant lieu à l'âge actif, laissant de côté veuvages précoces et séparations tardives.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ÂGES À LA SÉPARATION

	Hommes	Femmes
Âge moyen	36,9	34,4
Proportion de personnes ayant entre 25 et 54 ans	81%	76%

Champ : Personnes ayant rompu leur première union en 1998-99

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale, Insee-Ined, 1999

³ Source : Enquête Histoire de Vie, Insee, 2003.

Si bien évidemment l'âge conditionne les possibilités et les conditions de reprise, de maintien ou d'arrêt d'une activité professionnelle, la présence d'enfants au moment de la rupture est également déterminante. Plus de la moitié des personnes qui ont rompu leur première union avaient à ce moment-là des enfants mineurs (cf. tableau 3).

TABLEAU 3 : ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS AU MOMENT DE LA SÉPARATION

Âge du parent au moment de la séparation	Proportion de personnes sans enfant de moins de 18 ans		Proportion de personnes ayant deux enfants de moins de 18 ans ou plus		Proportion de personnes dont le plus jeune enfant a moins de 10 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 29 ans	62	49	12	21	38	50
30-39 ans	26	17	45	55	62	61
40-49 ans	30	36	40	33	27	20
50-59 ans	71	82	11	5	6	1
60ans et plus	93	99	0	0	2	0
Ensemble	44	39	29	32	42	46

Champ : Personnes séparées de leur premier conjoint

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale, Insee-Ined, 1999

C'est le cas de la nette majorité de ceux âgés de 30 à 49 ans. Compte tenu des âges moyens à la séparation, nombre d'entre elles concernent des parents de jeunes enfants : 42% des hommes et 46% des femmes qui se sont séparés de leur première conjoint l'ont fait alors qu'ils avaient des enfants de moins de 10 ans (cf. tableau 3) (14% des hommes et 17% des femmes alors qu'ils avaient un enfant de moins de 3 ans, en règle générale non scolarisé). Ces données ne sont pas sans influence sur les trajectoires professionnelles, notamment pour les femmes qui ont généralement la charge des jeunes enfants en cas de séparation. La reprise d'une activité implique alors de trouver une solution pour la garde.

2.2 Après la séparation : la probabilité de se remettre en couple

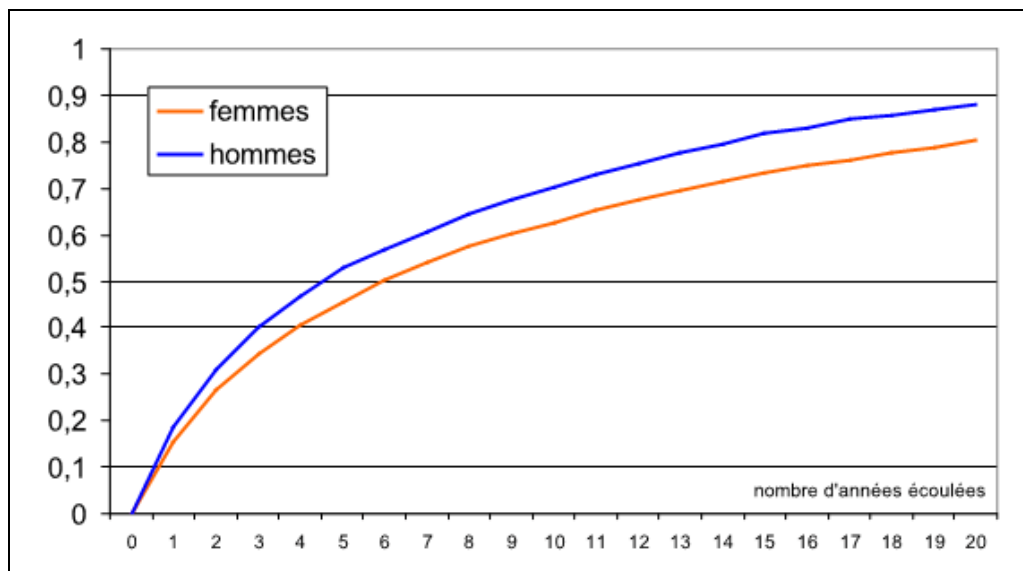
Les remises en couple sont un autre facteur à considérer pour comprendre l'impact des séparations sur les trajectoires professionnelles. En effet, les comportements sur le marché du travail peuvent être différents selon qu'il y ait ou non remise en couple sans que l'on sache dans quel sens s'établissent les causalités. La littérature distingue en général les deux cas de figure. Dans le cas des femmes, les remises en couple sont en général associées à une moindre fréquence des reprises d'activité, marché matrimonial et marché du travail pouvant alors jouer comme des biens substituables.

Les remises en couple ont fréquemment lieu dans les années qui suivent immédiatement les séparations (cf. figure 3). Au bout de deux ans, 30% des hommes et 26% des femmes se sont remis en couple. Au bout de 5 ans, ces proportions s'établissent respectivement à 53% et 45%. Elles continuent ensuite naturellement à augmenter mais de façon amortie.

Compte tenu des interactions inverses qui existent aussi entre la probabilité de se remettre en couple et la situation sur le marché du travail, il importe d'avoir à l'esprit les caractéristiques qui favorisent une remise en couple (Cassan, Mazuy et Clanché, 2001). Parmi l'ensemble des personnes qui se sont séparées de leur premier conjoint, 48% des femmes et 58% des hommes se sont remis en couple. La probabilité de reformer une union est nettement plus faible pour les femmes et décroît régulièrement avec l'âge au moment de la rupture, surtout pour les femmes. Enfants et milieu social ont par contre un effet différent pour les hommes et les femmes. Un âge élevé de fin d'études, utilisé comme indicateur du niveau

social, est sans incidence pour les femmes, mais augmente la probabilité pour les hommes de se remettre en couple. Pour les femmes, la présence d'enfants de moins de 10 ans constitue un handicap, alors qu'il s'agirait plutôt d'un avantage pour les hommes, quel que soit l'âge, mais surtout s'ils sont plusieurs. Cette différence est interprétée comme le reflet d'une nécessité plus pressante de reformer une union pour les hommes ayant des enfants à charge. Ces deux derniers résultats sont d'importance dans le cadre de cette étude car ils influent aussi sur les trajectoires professionnelles. Ainsi, les hommes peu qualifiés ont du mal à reformer une union, et par la suite les résultats montreront qu'il semble exister un lien entre certaines formes de précarité professionnelle et les ruptures d'union.

FIGURE 3 : FONCTION DE RÉPARTITION DES REMISES EN COUPLE SELON LA DURÉE ÉCOULÉE DEPUIS LA SÉPARATION



Champ : Personnes vivant ou ayant vécu en couple

Source : Enquête Étude de l'histoire familiale, Insee-Ined, 1999

3. Rupture conjugale rime avec rupture professionnelle

Les études sur les conséquences économiques des séparations sont en général réalisées à l'aide de données de panel. En France, les données de ce type font défaut, exception faite de la partie française du panel européen. Cependant le nombre de séparations dans cette enquête est trop faible pour mener une analyse sur le cas français. Nous avons donc utilisé des enquêtes comportant des calendriers rétrospectifs familiaux et professionnels. Il est alors possible d'identifier les années de séparation des individus (année « t ») et leur statut d'activité les années autour de la date de rupture. Cependant, étudier les modifications de l'activité après la séparation implique de prendre en compte la manière dont cette dernière évolue lorsqu'il n'y a pas de séparation. Par exemple, si on met en évidence une transition de l'inactivité vers l'activité des femmes suite à la séparation, il est important de savoir si en l'absence de séparation de leur couple, les individus auraient eu un parcours professionnel différent.

Répondre à cette question nécessite alors la constitution d'une population de « non séparés » comparable à celles des « séparés », la difficulté résidant dans l'absence de date de référence (équivalent à la date de séparation, année « t ») pour la population de non séparés.

Cela revient à construire artificiellement un panel de personnes dont certaines ont connu une séparation et d'autres ne l'ont pas connue. Dans les travaux reposant sur des données de panel, la population de référence est en général constituée des couples restant mariés sur la période sur laquelle on observe les séparations, les modalités précises de son choix différant cependant selon les études (voir par exemple, Johnson et Skinner (1986), Duncan et Hoffman (1985)...).

3.1 Construction d'une population de référence (population de « jumeaux »)

Pour chaque individu qui connaît une séparation l'année t (*individu séparé*), on cherche un *individu « jumeau »* qui, sans s'être séparé, aurait en t les mêmes caractéristiques, c'est-à-dire qui se trouverait dans la même configuration familiale que l'individu séparé. En pratique, la méthode d'appariement retenue s'apparente à la méthode d'un hot-deck séquentiel utilisée pour les imputations de valeurs manquantes. Cette méthode généralement utilisée pour la correction de la non-réponse consiste à classer l'échantillon dans un certain ordre et pour chaque valeur manquante, la valeur du répondant qui la précède dans le fichier est imputée. La méthodologie est similaire dans ce travail. Elle consiste à classer l'échantillon selon les caractéristiques retenues, par ordre d'importance, et à sélectionner dans la base l'individu qui suit immédiatement l'individu séparé. Cet individu devient alors son jumeau.

Nous avons retenu, dans cet ordre, les caractéristiques sociodémographiques *a priori* les plus déterminantes sur l'activité professionnelle : le sexe, l'âge, la situation professionnelle, l'année, la durée d'union, le nombre d'enfants, l'âge du plus jeune enfant et le fait d'être marié ou non⁴. L'adéquation entre les individus séparés et leurs jumeaux est par construction meilleure sur les premières variables (cf. tableau 4), et c'est pourquoi leur ordre doit traduire l'importance que nous leur accordons : par exemple, nous considérons que le sexe a plus d'importance sur la trajectoire d'activité que le nombre d'enfants.

TABLEAU 4 : COMPARAISON DES CARACTÉRISTIQUES DES INDIVIDUS SÉPARÉS ET DES INDIVIDUS JUMEAUX

Caractéristiques	Adéquation (n=2321)
Sexe	100,00%
Âge (6 classes de 5 ans)	100,00%
Situation professionnelle en (t-1) (4 statuts ⁵)	99,91%
Année (6 classes de 5 années)	99,54%
Durée de l'union (4 classes : 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, 15 ans et +)	98,92%
Nombre d'enfants (0, 1,2, 3 et +)	96,90%
Âge du plus jeune enfant (3 classes : 0-3 ans, 4-9 ans, 10 ans et + ou pas d'enfant)	93,90%
Statut marital (marié ou pas)	95,15%

Source : Enquête Jeunes et Carrières, INSEE, 1997.

Note de lecture : on cherche un individu jumeau pour 2321 individus séparés dans l'enquête. Si on ne considère que le sexe comme caractéristique d'appariement, on trouve dans l'enquête un individu jumeau de même sexe que chaque individu séparé. L'adéquation est de 100%. Si on considère le sexe, l'âge et la situation professionnelle, l'adéquation est de 99,91%.

⁴ Plus les variables et les modalités sont nombreuses, plus il sera difficile de trouver un individu jumeau. Des classes ont donc été construites pour chacune des variables (cf. tableau 4).

⁵ Emploi long, emploi court ou précaire, chômage et inactivité (voir définition infra).

Quand on évoquera la date de séparation pour les individus qui ont connu une rupture d'union, on parlera de *date de référence* pour les individus jumeaux.

3.2 Quelle modification du taux d'activité suite à la rupture d'union ?

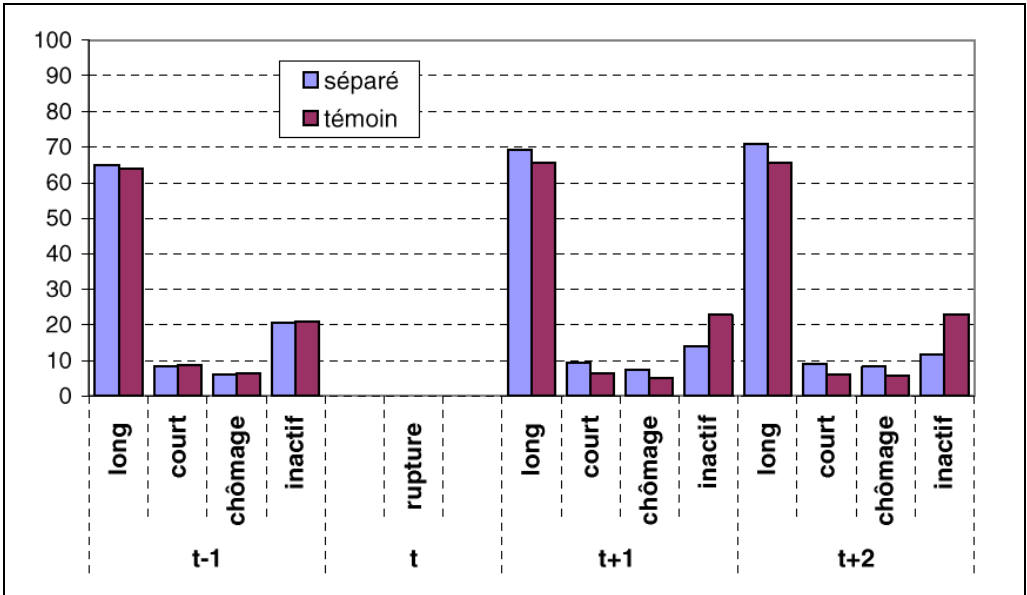
Afin d'étudier l'impact de la rupture d'union sur le devenir professionnel des individus, on considère le statut d'activité l'année qui précède la séparation et des deux années qui la suivent. Au-delà de deux ans, il semble que l'effet de la séparation soit moins visible mais aussi que trop d'évènements sont susceptibles d'interférer pour que l'on puisse interpréter le statut sur le marché du travail en lien avec la séparation. La situation professionnelle de l'année de séparation n'est pas non plus étudiée car il est généralement impossible d'ordonner les évènements professionnels et conjugaux les uns par rapport aux autres cette année-là. En effet, l'information sur le mois est rarement disponible. De plus, cette année est sujette à de trop nombreux changements (séparation, déménagement, changements professionnels) pour être réellement informative sur le devenir professionnel des conjoints séparés.

Nous distinguons quatre statuts sur le marché du travail : avoir un emploi long, qui correspond dans l'enquête Jeunes et Carrières 1997 aux périodes d'emploi de plus de 6 mois, avoir un emploi court ou précaire (qui correspond aux périodes d'emploi de moins de 6 mois ou à une alternance d'emploi courts et de périodes de non emploi), être au chômage et être inactif⁶. Les étudiants sont volontairement exclus afin de se prémunir des effets « mécaniques » d'entrée sur le marché du travail (et donc de hausse du taux d'activité) lié à la fin des études.

Quand on compare la situation un an avant et un an après la séparation, on constate une chute du taux d'inactivité de 20% avant la séparation à 13% l'année qui suit et même à 11,8% deux ans après la rupture (cf. figure 4). Ce phénomène ne se retrouve pas parmi la population témoin, le taux d'inactivité progressant même légèrement sur la période considérée. Les femmes séparées cherchent et trouvent un emploi le plus souvent long. La part des femmes occupant un emploi court ou des chômeuses connaît une légère hausse (cf. figure 4).

⁶ Il est possible que plusieurs statuts coexistent la même année pour un individu. On a alors en général privilégié l'instabilité professionnelle ou l'inactivité pour s'assurer de repérer les changements intervenant autour de la rupture. Ainsi, si une personne déclare une période d'emploi court et une période d'emploi long pour la même année, son statut devient emploi court.

FIGURE 4 : STATUTS PROFESSIONNELS (EN %) DES FEMMES AUTOUR DE LA RUPTURE CONJUGALE



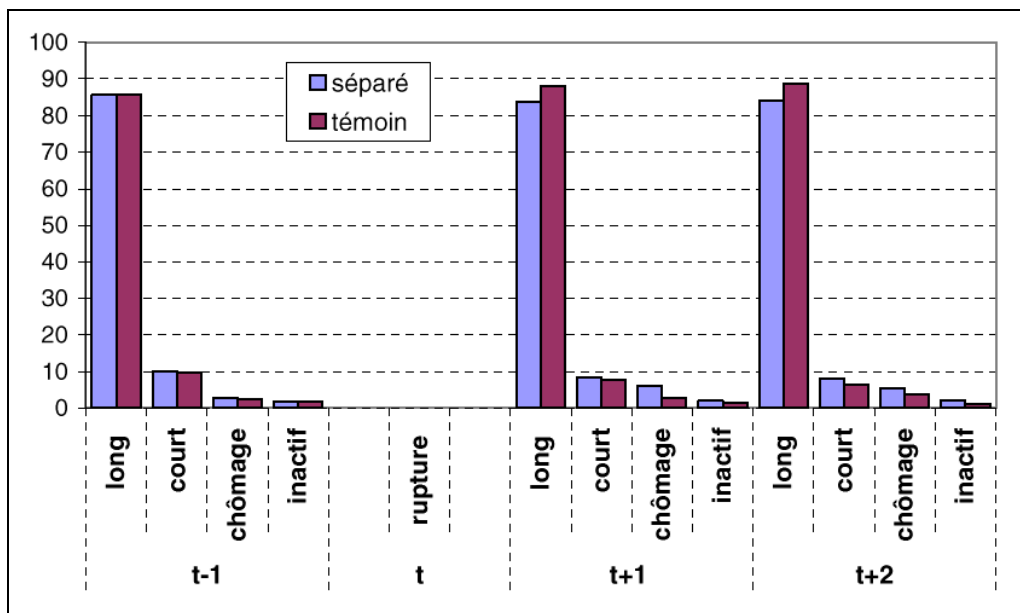
Champ : femmes séparées en t (première séparation), N= 1305 séparés, 2610 témoins, effectifs pondérés

Source : Enquête Jeunes et Carrières, INSEE, 1997

La proportion de femmes actives après la séparation semble très sensible au nombre d'enfants au moment de la séparation, la reprise d'activité étant moins importante pour celles ayant au moins deux enfants que pour celles n'en ayant qu'un (Algava, Bonnet, Solaz, 2006). Enfin, on n'a pas décelé de hausse de la participation au marché du travail avant la séparation, phénomène que Johnson et Skinner (1986) avaient mis en évidence, et qui pourrait s'assimiler à un comportement d'anticipation (voir aussi Poortman, 2005).

Pour les hommes, l'effet de la séparation sur les statuts d'activité est moins visible, en raison de la moindre hétérogénéité des situations. 97% des hommes occupent un emploi (long ou court) avant la séparation (cf. figure 5). On constate néanmoins que la part des chômeurs est multipliée par plus de 2 (de 2,6% à 6%), alors que la part d'individus non séparés au chômage reste stable sur la période considérée. Cependant, la taille de l'échantillon est trop faible pour en tirer des conclusions.

FIGURE 5 : STATUTS PROFESSIONNELS (EN %) DES HOMMES AUTOUR DE LA RUPTURE CONJUGALE



Champ : hommes séparés en t (première séparation), N=858 séparés, 1716 témoins, effectifs pondérés

Source : Enquête Jeunes et Carrières, INSEE, 1997

Algava, Bonnet, Solaz (2006) soulignent que l'effet du nombre d'enfant est nettement moins marqué que pour les femmes. Le fait que les pères obtiennent moins souvent la garde des enfants en cas de séparation est certainement un des éléments d'explication.

3.3 Mobilité professionnelle en cas de rupture d'union

Les modifications de taux d'activité observées précédemment peuvent résulter de différents types de transition entre les statuts d'activité. Afin de mieux identifier ces derniers, on construit des matrices de mobilité professionnelle entre (t-1) et (t+1).

Les femmes disposant d'un emploi long l'année précédant la séparation le gardent dans presque 90% des cas l'année qui suit (cf. tableau 5). 4% quittent le marché du travail, 3% deviennent chômeuses et 2% n'ont plus qu'un emploi court. Le devenir des salariées en emploi court est plus partagé, la moitié le demeure, 32% ont trouvé un emploi long et près de 9% sont au chômage. Les chômeuses avant la séparation le restent dans 45% des cas, mais près de la moitié a trouvé un emploi (qui est long dans près de trois-quarts des cas), proportion supérieure à celle observée parmi la population des jumeaux (36%). L'effet le plus important concerne les inactives. Si la moitié le demeure, l'autre moitié se présente sur le marché du travail et 40% travaillent effectivement l'année qui suit la séparation. Les deux tiers de ces dernières occupent un emploi long (cf. tableau 5).

TABLEAU 5 : MATRICE DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES FEMMES UN AN AVANT ET APRÈS L'ANNÉE DE SÉPARATION

		Séparées				Non Séparées				
		t+1				t+1				
		emploi		chôm.	inactiv.	emploi		chôm.	inactiv.	
		Long	court			Long	court			
t-1	emploi	long (841)	89,9	2,3	3,5	4,3	89,9	1,2	2,8	6,2
		court (111)	32,4	54,7	8,4	4,5	33,3	52,3	4,1	10,4
		Chômage (84)	37,2	10,6	50,5	1,7	29,5	6,9	53,3	10,3
		Inactivité (269)	29,1	10,2	7,2	53,6	11,2	2,1	1,1	86,6

Champ : femmes séparées en t (première séparation), N= 1305, effectifs pondérés

Source : Enquête Jeunes et Carrières, INSEE, 1997

Ce phénomène massif d'entrée sur le marché du travail des inactives suite à la séparation ne s'observe pas dans la population des jumeaux. En effet, 86% des inactives parmi cette population demeurent en inactivité sur la période considérée. Seules 14% d'entre elles se représentent sur le marché du travail.

Pour approfondir ce constat de retour sur le marché du travail d'une part importante des inactives avant la séparation, on peut suivre ces dernières en (t+2), c'est-à-dire observer leur statut d'activité deux ans après leur séparation. On constate que les femmes qui étaient rentrées sur le marché du travail pour occuper un emploi long le conservent en (t+2). Un quart des inactives qui s'étaient représentées en emploi court occupent en (t+2) un emploi long mais près de 60% sont toujours dans un emploi court ou précaire. Enfin, les inactives qui s'étaient représentées sur le marché du travail en position de chômage éprouvent davantage de difficultés. Seules 6% ont obtenu un emploi long et 24% un emploi court en (t+2). Enfin, et même si il est plus faible, le retour sur le marché du travail en (t+2) existe et concerne 22% des inactives en (t+1). On peut aussi noter que les retours vers l'inactivité après s'être présenté sur le marché du travail en (t+1) sont relativement rares. Ils semblent correspondre plus souvent (mais les effectifs sont trop faibles pour le conclure) à des remises en couple rapides (dans l'année ou celle qui suit la séparation).

Pour les hommes séparés, les taux « d'inertie » dans l'emploi long (91%) ou court (51%) sont comparables à ceux des femmes (cf. tableau 6). On observe que l'inertie dans l'emploi long est plus forte pour la population des jumeaux, les individus séparés transitant davantage d'un emploi long vers le chômage, l'emploi court ou l'inactivité. Les hommes qui connaissent une séparation ont aussi une probabilité plus forte de demeurer au chômage (probabilité comparable à celle des femmes). Ces deux flux plus importants pour les séparés que les non séparés (demeurer au chômage et y entrer) conduisent ainsi à une hausse de la part des chômeurs dans la population des séparés de 2,6% avant la séparation à 6,4% un an après.

TABLEAU 6 : MATRICE DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES HOMMES UN AN AVANT ET APRÈS L'ANNÉE DE SÉPARATION

		Séparées						Non Séparées					
		t+1						t+1					
		emploi		chôm.		inactiv.		emploi		chôm.		inactiv.	
		long	court					long	court				
t-1	emploi	long (741)	91,3	3,2	4,4	1,1	95,3	2,3	1,9	0,4			
		court (82)	40,1	50,9	5,0	4,0	40,9	51,4	6,1	1,6			
		chômage (22)	45,2	4,3	50,5	0,0	57,5	17,6	24,9	0,0			
		inactivité (13)	44,1	23,9	0,0	32,0	5,5	0,0	10,4	84,4			

Champ : hommes séparés en t (dernière séparation), N= 858, effectifs pondérés

Source : Enquête Jeunes et Carrières (INSEE 1997)

3.4 Un effet de la séparation sur la trajectoire professionnelle qui demeure, une fois un certain nombre de caractéristiques prises en compte

Afin d'identifier l'effet de la séparation de manière plus précise, on estime, à l'aide d'une régression logistique, la probabilité de connaître un changement professionnel entre deux dates espacées de deux ans. Un certain nombre de facteurs sont pris en compte : le nombre d'enfants, l'âge du plus jeune, le statut matrimonial de l'union, l'âge de la personne, le diplôme, le statut d'occupation passé, le taux de chômage des hommes et des femmes en t-1. Ce dernier, reflétant la situation économique, peut influencer sur les chances de se représenter sur le marché. En cas de chômage élevé, les individus peuvent être découragés ou, dans le cas contraire incités à se présenter. Pour les femmes, on ajoute une variable, le ratio d'inactivité, qui est le temps passé en inactivité ramené au temps écoulé depuis la fin des études. Ce ratio peut être un indicateur d'attachement au travail. Pour les hommes, une indicatrice indiquant si l'homme a déjà connu le chômage est présente. On constate qu'une fois ces variables égales par ailleurs, avoir connu une rupture entre les deux dates augmente sensiblement le risque de changer de situation professionnelle pour les hommes comme pour les femmes (tableau 7).

TABLEAU 7 : PROBABILITÉ DE CONNAÎTRE UN CHANGEMENT DE STATUT PROFESSIONNEL ENTRE T-1 ET T+1

	Femmes		Hommes	
	Paramètre	Ecart-type	Paramètre	Ecart-type
Rupture	0,451	0,072	0,554	0,126

Variables de contrôle : Nombre d'enfants, Âge du plus jeune, Statut matrimonial, Âge à la séparation, Diplôme, Statut d'occupation passé, taux de chômage conjoncturel. Pour les femmes, Ratio d'inactivité ; pour les Hommes, Indicateur « a connu le chômage ».

3.5 Déterminants de la reprise d'activité

On a mis en évidence précédemment (figure 4 et tableau 5) la probabilité importante pour les femmes inactives avant la séparation de se présenter sur le marché du travail après la rupture (environ la moitié d'entre elles est concernée). On observe aussi que ce retour sur le marché du travail diffère selon la présence d'enfants et leur âge. Afin de mettre en évidence les facteurs déterminant la reprise, on estime la probabilité pour une femme inactive de se présenter sur le marché du travail (cf. tableau 8). Puis, nous estimons cette même probabilité selon que l'on a connu une rupture ou non.

Avoir connu une rupture augmente la probabilité de présenter sur le marché du travail. Cette dernière est fortement influencée par le nombre d'enfants qui joue négativement à partir de deux. Le bénéfice de l'Allocation Parentale d'Éducation a pu inciter un certain nombre de femmes à demeurer en inactivité (Piketty, 2005). Être mère de plusieurs enfants est un frein plus important à la reprise quand on vient de se séparer que quand on est en couple. L'Allocation de Parent Isolé peut être, dans ce cas, désincitative. De manière plus étonnante, ne pas avoir d'enfants réduit aussi les chances de se présenter sur le marché du travail. Nous supposons ici que parmi cette population très particulière (les inactives sans enfants), se trouvent des individus avec des problèmes de santé (ou un handicap) ou les chômeuses découragées.

L'âge des enfants joue aussi un rôle. Ainsi, plus le benjamin est jeune (et en particulier lorsqu'il est âgé de moins de trois ans), plus la probabilité de se présenter sur le marché du travail est faible, d'autant plus que l'on vient de se séparer. Les problèmes de garde et de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peuvent être plus importants quand on les assume seule.

TABLEAU 8 : PROBABILITÉ DE SE PRÉSENTER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LES INACTIVES (RÉGRESSION LOGISTIQUE)

	Total	Non séparées	Séparées
Rupture	1,626***		
Nombre d'enfants			
0	-0,340***	-0,297***	-1,859***
1	Ref	Ref	Ref
2	-0,090*	-0,067	-1,001***
3 et plus	-0,262***	-0,231***	-1,478***
Âge du plus jeune			
De 0 à 3 ans	-0,500***	-0,492***	-0,839**
4 ans et plus	Ref	Ref	Ref
Statut Matrimonial			
Marié	-0,244***	-0,264***	0,122
Non marié	Ref	Ref	Ref
Âge	-0,023***	-0,022***	-0,027***
Diplôme			
Sans	-0,645***	-0,641***	-0,887
Inférieur au Bac	-0,224***	-0,222***	-0,353
Bac	Ref	Ref	Ref
Université	0,177**	0,172**	0,316
Taux de chômage	0,042***	0,041***	0,103
Ratio Inactivité			
Moins de 50 %	0,773***	0,787***	0,198
De 50 à 100 %	0,242***	0,237***	0,560
100%	Ref	Ref	Ref
Constante	-1,079***	-1,081***	-0,775
<i>effectifs</i>	20 659	20 392	267

Champ : femmes de 30 à 45 ans en 1997 qui étaient inactives un an avant la rupture ou l'année de référence

Source : enquête Jeunes et carrières, 1997

*** significatif au seuil de 1%, ** significatif au seuil de 5%, * significatif au seuil de 10%

À ces facteurs familiaux s'ajoutent d'autres éléments qui traduisent plutôt la situation des femmes vis à vis de l'emploi et l'opportunité d'en trouver un (niveau d'études et histoire professionnelle). Le niveau d'études accroît la probabilité de reprendre une activité. Cet effet diplôme ne joue plus pour les séparées, ce qui laisse penser que la nécessité de reprendre un travail s'impose pour les moins diplômées. Le ratio d'inactivité (nombre d'années d'inactivité sur nombre d'année écoulées depuis la fin des études) met en évidence que plus on a été active, plus on a de chances de le redevenir après la séparation. Là encore, cet effet n'est plus visible pour les séparées, alors qu'il l'est pour les non séparées⁷. Les effets du chômage contre-intuitifs captent sans doute des effets de conjoncture liés à la hausse de l'activité féminine sur la période, hausse parallèle à la croissance du chômage.

Enfin, lorsque les femmes reprennent un emploi, on peut s'interroger sur le type d'emploi trouvé. Algava, Bonnet et Solaz (2006) mettent ainsi en évidence que la reprise se fait plutôt par le biais d'un emploi court que d'un emploi long, ce qui peut souligner les contraintes financières que connaissent les femmes séparées.

Conclusion

La séparation conjugale est aussi une période de changements professionnels. Suite à une rupture d'union, on a observé des modifications majeures de la trajectoire professionnelle des hommes et des femmes. Ces changements sont cependant de nature différente. Au sein des femmes, ce sont surtout les inactives avant la séparation qui modifient leur comportement d'activité. Ainsi, la moitié d'entre elles se représente sur le marché du travail après la séparation. La présence de deux enfants et plus ou d'un enfant en bas âge constituent cependant un frein à cette reprise d'activité, étant donné qu'elles obtiennent plus souvent la garde après la séparation. Chez les hommes, on observe des modifications de la trajectoire pour ceux disposant d'un emploi long avant la séparation qui semblent plus fréquemment ne plus l'être après.

Cette étude sera poursuivie en utilisant les nouvelles données du calendrier de l'enquête Famille Employeurs, qui permet entre autres de repérer les périodes de travail à temps partiel. Nous identifierons ainsi, au sein des transitions d'emploi à emploi, les réductions ou augmentations d'activité professionnelle. Le travail à temps partiel est-il utilisé après la séparation par les parents faisant face, seuls, aux problèmes d'organisation entre vie familiale et vie professionnelle ou les contraintes financières sont-elles trop forte pour se contenter d'un demi-salaire? Qui sont ceux qui y recourent ou qui n'y recourent plus ?

BIBLIOGRAPHIE

- ALGAVA E., 2003. « Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale », *Études et Résultats*, n° 218, DREES.
- ALGAVA E., LE MINEZ S., BRESSÉ S. et A. PLA, 2005. « Les familles monoparentales et leurs conditions de vie », *Études et Résultats*, n° 389, DREES.
- ALGAVA E., BONNET C., SOLAZ A., 2006. « La séparation d'un couple affecte-t-elle la trajectoire professionnelle ? », Document de travail, Ined.
- BURKHAUSER R.V., DUNCAN G.J., HAUSER R., BERNSTEN R., 1991. « Wife or Frau, women do worse : a comparison of men and women in the United States and Germany after marital disruption », *Demography*, 28(3), pp. 353-360.

⁷ Il n'est pas exclu que la non significativité de certaines variables puisse provenir de la taille de l'échantillon.

- CASSAN F., CLANCHÉ F., MAZUY M., 2001. « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *INSEE Première*, n° 797.
- DUNCAN G.J., HOFFMAN S.D., 1985. « A reconsideration of the economic consequences of marital dissolution », *Demography*, 22(4), pp. 485-497.
- INSEE, 1994. *Les Familles monoparentales*, Contours et Caractères
- HERPIN N., 1990. « La famille à l'épreuve du chômage », *Économie et Statistiques*, n°235.
- HOFFMAN S.D., 1977. « Marital instability and the economic status of women », *Demography*, 14, pp. 67-76.
- JARVIS S., JENKINS S.P., 1999. « Marital splits and income changes: evidence from the British Household Panel Survey », *Population Studies*, 53, pp. 237-254.
- JEANDIDIER B., BOURREAU-DUBOIS C., 2005. « Les conséquences microéconomiques de la désunion », in : *Économie du vieillissement. Âge et protection sociale* (Joël M.-E. et Wittwer J. eds), Paris, L'Harmattan, tome 2, pp. 335-351.
- JOHNSON W.R., SKINNER J., 1986. « Labor supply and marital separation », *The American Economic Review*, 76(3), pp. 455-469.
- OBSERVATOIRE NATIONALE DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE, 2006, Rapport 2005-2006, Paris, La Documentation française, 176 pages.
- PIKETTY T., 2005. « L'impact de l'allocation parentale d'éducation sur l'activité féminine et la fécondité en France, 1982-2002 », in *Histoires de familles, histoires familiales* (LEFEVRE C. et FILHON A., Eds.), Paris, Les Cahiers de l'Ined, n° 156, pp. 79-109.
- POORTMAN A., KALMIJN M., 2002. « Women's labour market position and divorce in the Netherlands. Evaluating Economic Interpretations of the Work Effect », *European Journal of Population*, 18, pp. 175-202.
- POORTMAN A., 2005. « Women's Work and Divorce : A Matter of Anticipation ? A Research Note », *European Sociological Review*, 21(3), pp. 301-309.
- SOLAZ Anne, 2000, « Une réflexion économique sur le lien famille-chômage et la constitution du couple », juin, *Recherches et Prévisions*.
- SMOCK P., 1993. « The economic costs of marital disruption for young women over the past two decades », *Demography*, 30 (3), pp. 353-371.